

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-819099

181341

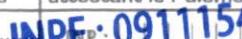
<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 12691			
Société : RAM			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : Maeji Mohamed Sae			
Date de naissance : 29/04/87			
Adresse : Appart 15, Rés Jard-O - La baie, Casablanca			
Tél. : 06 611 98391 Total des frais engagés : 1261,30 Dhs			

Dr. NAZIHA NAZIH
Pneumo Allergologue
Enfants - Adultes
8, Bd. Khouribga, N° 7 Derb Omar
Casablanca - Tél.: 05 22 44 05 16

Cachet du médecin :	Date de consultation : 18/09/2023	Age : 36q	
Nom et prénom du malade : Khalid Mohamed ANAS			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Marié	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Rhinovirus		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ECZ			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Le 18/09/2023**
Signature de l'adhérent(e) : **NAZIHA NAZIH**
Le : **18/09/2023**
Dr. NAZIHA NAZIH
Pneumo Allergologue
Enfants - Adultes
8, Bd. Khouribga N° 7
Casablanca - T

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/09/2023	C3	350	INPE: 091115485	 Dr. NAZIH Noue

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Prise en charge initiale N° 7 Derb Omar 8, Bd. Khouribga Casablanca Tél: 35 22 44 05 16 Montant de la Facture
STE PHARMACIE GOLF CITY Centre commercial Boukoura Golf City RDC N° 9 - Boukoura - Casablanca Tel: 0522 59 07 89 279649	18/09/2023	911,30

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	



IMPORTER & DISTRIBUTOR:

S.I.C.
Bldg n°56 - 1st
Maadi - Cairo -
Registration n°40

BOTTU SA

PPC : 117 DH 00



JADINE

Paris

appareil
NTS.

3 564300 001039

- Spécialiste des maladies du sommeil et du ronflement.
- Spécialiste de l'handicap respiratoire.
- Spécialiste des techniques en pneumologie :
 - Exploration fonctionnelle respiratoire.
 - Endoscopie Bronchique.
 - Thoracoscopie.
- Spécialiste en sevrage tabagique

Casablanca, le : 18 SEP. 2023 الدار البيضاء في :

في أمراض الجهاز التنفس

في أمراض الحساسية

في إضطرابات النوم والشخير

في الإعاقات التنفسية المزمنة

تقنية

EFFIPRED® 20 mg

PPV 40DH00

EXP 02/2026

LOT 2D011 12

تدخين

16,30

7^م Khalifi Mohamed ANAS

85,50

clubexclusif S.V

187

M. Khalifi 14/11/2023 -
Mohamed Khalifi hyper tonique S.V

11/11/2023

16,30 S. V. 11/11/2023

Tahar 31/11/2023 S.V. 11/11/2023

45,00 Baffi med 25 S.V. 11/11/2023

39 malin aps 2023

STEPHANAKIE GOLF CITY
Centre commercial Bouskoura Golf City
RDC N° 9 - Bouskoura - Casablanca
Tél : 0522 5207 09
INPE: 092079649

ساحة النصر، 8 شارع خريبكة - الطابق الثاني رقم 7 - درب عمر - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 44 05 16

Place de la victoire, 8 Bd. khouribga - 2ème étage n° 7 - Derb Omar - Casablanca - Tél : 05 22 44 05 16

4^{br} Bu 7sl 20 Ⓜ (B7)
 Mgl mslm a jeun Ⓜ.
App 71 Ⓜ
190,00 Aeromax Ⓜ 80 Ⓜ x 10 Ⓜ
 Fa'if mslm 2fsls Ⓜ
 mslm a la deni Ⓜ
190,00 Aeromax Ⓜ 11 Ⓜ
190,00 Aeromax Ⓜ 11 Ⓜ
 9M,30 Ⓜ

Dr. NAZHA NAZIK
 Pneumoloque
 Enfants & Adultes
 8, Bd. Khouribga, 17 Derb Omar
 Casablanca - Tel.: 05 22 44 05 16

LOT: 066S044B
 PER: 07/2024
 AMM: 149/21/NRQ/DMP/VHA/18
 PPV: 190,00 DH

Aeromax®
 Budésonide
 LOT: 066T004B
 PER: 01/2025
 PPV: 190,00 dh

PPV: 190,00 dh